

cahiers de documentation syndicale - n° 424 - octobre 2026

Spécial carrières

Mutations interacadémiques : Faites-vous accompagner !

Au mois de novembre 2026 s'ouvre la période du mouvement interacadémique. C'est une étape importante où les erreurs stratégiques sont fréquentes. Les militant-es du SNES-FSU sont mobilisé-es pour vous accompagner tout au long des opérations : établissement et saisie de votre liste de vœux, vérification de vos barèmes, dépôt et suivi d'un recours si votre résultat ne vous satisfait pas.

Le SNES-FSU Limoges organise deux réunions en visio-conférence, ouvertes à tous les personnels, syndiqué-es ou non :

- ★ Le mardi 10 novembre à 18h30
- ★ Le mercredi 18 novembre à 17h



Inscrivez-vous en suivant le QR code ci-contre :

Il est également possible de **prendre un rendez-vous individuel** en contactant la section académique au 05.55.79.61.24 ou s3lim@snes.edu.

Vous pouvez compter sur l'expertise de nos équipes militantes. Ne restez pas seul-es !

Rendez-vous de carrière : Un moment important mais qui devra disparaître.

Si vous êtes éligible cette année à un rendez-vous de carrière, ou si vous l'étiez l'an dernier, vous trouverez le mode d'emploi en suivant le QR code ci-contre :



Attention, en cas de rdv en 2025-2026, si vous souhaitez contester l'avis final qui vous a été notifié le 15 septembre dernier, vous devez le faire dans des délais et des procédures qui sont très précis. N'hésitez pas à nous contacter rapidement pour vous aider à engager un recours !

L'appréciation de la « valeur professionnelle » que prétend poser ce rdv est extrêmement subjective et sous couvert de « mérite », IPR et chef-fes d'établissements induisent un arbitraire injuste et insupportable. Le SNES-FSU revendique une carrière unique pour toutes et tous, la fusion de la classe normale et de la hors classe, l'accès automatique à la classe exceptionnelle et une évaluation déconnectée de l'avancement.

La hors classe pour toutes et tous, c'est fait ! Il faut maintenant aller plus loin.

Le SNES-FSU a toujours défendu le principe d'une carrière unique parcourue par toutes et tous au même rythme. Le protocole PPCR de 2016 l'a en partie acté, avec une différenciation minimale en classe normale et la garantie d'accès à la hors classe pour toutes et tous. Le barème national d'accès à la hors classe garantit par ailleurs le traitement égalitaire des agent-es et une promotion au plus tard en début de 11ème échelon. Cela reste insuffisant, le SNES-FSU l'a toujours dit, particulièrement face au **déclassement salarial de nos professions : à la fin des années 80, un-e professeur-e certifié-e gagnait en effet 3,5 SMIC, contre 2,3 SMIC aujourd'hui en fin de hors classe et seulement 2,7 SMIC en fin de classe exceptionnelle**. Le SNES-FSU se mobilise pour faire changer les choses ; elles bougent puisqu'il a obtenu l'élargissement des contingents de promotions, mais c'est la mobilisation de chacun-e d'entre nous qui est maintenant nécessaire pour gagner davantage.

Pour la campagne 2027, sont concerné-es les agrégé-es, certifié-es, CPE et Psy-ÉN qui comptent au 31 août 2027 au moins deux ans d'ancienneté dans le 9e échelon de la classe normale. Le barème utilisé est constitué de deux éléments : l'appréciation finale délivrée à l'issue du dernier Rendez-vous de carrière et l'ancienneté dans la plage d'appel. Remplissez la fiche syndicale pour l'aide et le suivi par le SNES-FSU en suivant le QR code ci-contre :



La classe exceptionnelle : Une bataille syndicale à mener !

Créée en 2017, la classe exceptionnelle offre un débouché de carrière renouvelé pour les collègues en fin de carrière, permet l'accès à des indices supérieurs et améliore notablement le calcul des pensions. Cela doit constituer une perspective accessible à l'ensemble des collègues, en particulier dans le contexte actuel de déclassement salarial. Il est de ce point de vue absolument essentiel de gagner l'élargissement des ratios de promotion et de les aligner sur celui des professeurs des écoles, soit 29% contre 7 à 13,5% seulement pour les corps du Second degré. Cette injustice doit être corrigée ! Il est aussi absolument indispensable que le point d'indice soit dégelé, que les pertes de pouvoir d'achat soient corrigées, et que sa valeur soit dorénavant indexée sur les prix.

Les conditions actuelles de promotion sont aussi à revoir. Depuis 2024, en effet, le ministre Attal a supprimé le barème national au profit d'un choix discrétionnaire et opaque établi par les hiérarchies locales. Sur la base des avis attribués aux collègues promouvables par le/la chef-fe d'établissement et l'IPR, la Rectrice sélectionne les dossiers qu'elle entend retenir. Rien ne va dans cette procédure : outre l'arbitraire de l'attribution des avis, il n'est pas prévu la possibilité de contester ceux-ci et les possibilités de promotion sont nettement insuffisantes.

La bataille collective et syndicale à mener doit être à la hauteur des enjeux financiers que l'accès à la classe exceptionnelle représente pour les collègues ! **L'objectif du SNES-FSU : la classe exceptionnelle pour toutes et tous !**

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : du 3 au 10 décembre Ne supprimez pas le mail reçu autour du 5 octobre !

Le vote est organisé de façon électronique. **Vous devez, pour pouvoir voter, créer, facilement, votre espace électeur-trice**, à l'aide d'un mail contenant un lien à usage unique qui vous sera envoyé autour du 5 octobre. **Ne supprimez pas ce mail !**

Pas de panique cependant, si vous l'avez déjà effacé, il est possible de créer, facilement là-encore, son espace pour voter pour les listes de la FSU afin d'être bien défendu-e !

LE SNES-FSU DANS L'ACADÉMIE : militant-es et collègues engagé-es au quotidien

Section académique

05 55 79 61 24 - s3lim@snes.edu

Permanences du lundi au vendredi 10h-16h (sauf mercredi après-midi)

Co-Secrétaires académiques : Cécile Dupuis, Patrice Arnoux

Trésorière académique : Magali Camut

Emploi : Toutes questions individuelles ou collectives concernant les mutations, les affectations, les rémunérations, les traitements, les promotions, les carrières....

Agrégé-es : Étienne Roy, Élise Poiradeau

Certifié-es : Magali Camut, Cécile Dupuis

PsyEN : Cathy Murs

CPE : Didier Barros

Contractuel-les : Patrice Arnoux, Florian Louis

AED : Marie Bruscolini

AESH : Marie Bruscolini, Florence Martel

TZR : Clément Vernedal

Stagiaires : Cécile Dupuis, Emmanuelle Traoré

Mutations : Magali Camut, Clément Vernedal, Étienne Roy

Retraité-es : Janine Vaux, Philippe Duthoit

Contenus, pratiques :

Collèges : Anna Siméonin, Nicolas Vanderlick

Lycées : Étienne Roy, Emmanuelle Traoré

Formation continue des personnels : Étienne Roy, Cécile Dupuis

Conditions de travail, sécurité (F3SCT) :

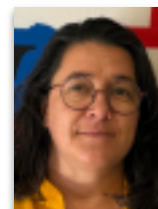
Laetitia Agnoux, Nicolas Vanderlick, Didier Barros

Publications, site internet, réseaux sociaux :

Patrice Arnoux, Clément Vernedal, Cécile Dupuis, Anna Siméonin



Le SNES
sur les réseaux sociaux
f b i
@sneslimoges



Cécile Dupuis
Professeure de
mathématiques



Clément Vernedal
Professeur de
sc. physiques



Patrice Arnoux
Professeur de
mathématiques



Etienne Roy
Professeur d'
histoire-géographie



Magali Camut
Professeure de
mathématiques



Emmanuelle Traoré
Professeure de
lettres modernes



Laetitia Agnoux
Professeure
documentaliste



Élise Poiradeau
Professeure d'
histoire-géographie

Section départementale de la Creuse

Co-Secrétaires départementaux :

Mélanie Perrier, Florian Louis

06 17 84 46 02

s2-23@limoges.snes.edu



Mélanie Perrier
Professeure
d'anglais



Florian Louis
Professeur d'
histoire-géographie



Cathy Murs
PsyEN



Didier Barros
CPE

Section départementale de la Haute-Vienne

Secrétaire départementale :

Cécile Dupuis

05 55 79 61 24

s2-87@limoges.snes.edu



Anna Siméonin
Professeure
d'espagnol



Janine Vaux
Professeure
retraîtée



Philippe Duthoit
Professeur retraité



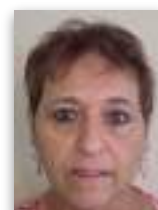
Section départementale de la Corrèze

Co-Secrétaires départementaux :

Laetitia Agnoux, Clément Vernedal

06 26 39 98 47

s2-19@limoges.snes.edu



Florence Martel
AESH



Marie Bruscolini
Professeure d'
histoire-géographie



Nicolas Vanderlick
Professeur de
lettres modernes